

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement hors de France et en particulier aux Etats-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie.

Demos annonce l'émission d'une OBSAAR de 14,5 millions d'euros et l'attribution gratuite de BSAAR autonomes à tous ses actionnaires

(Visa n°09-217 délivré par l'AMF en date du 8 juillet 2009)

Paris, le 9 juillet 2009 – Dans le cadre des autorisations délivrées par l'Assemblée Générale des actionnaires le 16 juin dernier, Demos (ISIN : FR0010474130 – ALDMO) annonce l'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription de 14.500 Obligations à Bons de Souscription et/ou d'Acquisition d'Actions Remboursables (« OBSAAR ») pour un montant total de 14,5 millions d'euros et l'attribution gratuite de BSAAR Autonomes (« BSAAR Autonomes ») à tous les actionnaires de la société.

Emission d'OBSAAR

L'émission d'OBSAAR sera intégralement souscrite par BNP Paribas, Neufilize OBC, HSBC, Bred, Banque Palatine, Crédit du Nord et Le Crédit Lyonnais. D'une durée de 5 ans, l'obligation bénéficie d'une maturité moyenne d'environ 3,5 ans. Le taux d'intérêt applicable aux obligations sera égal à l'EURIBOR 3 mois majoré d'une marge brute de 1,05% par an : Les conditions de rémunération des OBSAAR, sur la base d'un taux EURIBOR 3 mois de 1,072 % (taux au 2 juillet 2009) et d'un prix de cession de 0,91 euros par BSAAR, font ainsi ressortir une marge actuarielle de 1,75 % par rapport à l'EURIBOR 3 mois.

Les BSAAR attachés à l'OBSAAR (« BSAAR ») seront immédiatement vendus à un prix de 0,91€ par BSAAR (Associés en Finance qui a été désigné par le Conseil d'Administration pour réaliser une évaluation indépendante du prix de cession des BSAAR (et n'est pas intervenu en qualité d'expert indépendant au sens du règlement général de l'AMF) a conclu que le prix de 0,91€ par BSAAR est raisonnable) par les banques à environ 50 collaborateurs du Groupe, salariés et mandataires sociaux, désignés par le Conseil d'Administration au sein des catégories de bénéficiaires déterminées par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 16 juin 2009 et désireux de les acquérir. D'une durée de 7 ans, chaque BSAAR donnera le droit d'acheter une action Demos à un prix de 12,5€ par action. Ces instruments ne pourront être cédés ou exercés par les porteurs durant une période initiale de 1,5 ans. Le nombre total de BSAAR est de 377.000.

Les fonds issus de la présente émission d'OBSAAR permettront, par ordre de priorité :

- de financer les compléments de prix et les achats complémentaires de titres sur les acquisitions récentes (le montant à verser en numéraire par la Société d'ici le 31 décembre 2009 est estimé à ce titre à 3,6 M€. Nous invitons le lecteur à se référer à la Section 5.2.2 de la Partie I du Prospectus visé par l'AMF pour une description détaillée de ces engagements) ;
- d'offrir à la Société une plus grande flexibilité en matière de croissance interne et de rester opportuniste dans sa politique d'acquisitions, notamment grâce à l'allongement de la maturité de sa dette ;

- de refinancer une partie de la dette existante de la Société, afin d'allonger sa maturité.

Attribution gratuite de BSAAR Autonomes

Parallèlement à l'émission d'OBSAAR, Demos attribuera gratuitement à l'ensemble de ses actionnaires justifiant d'une inscription comptable de leurs titres au 20 juillet 2009 et à raison de 1 BSAAR Autonome pour 15 actions existantes. Les BSAAR Autonomes auront les mêmes caractéristiques que les BSAAR. Le nombre total de BSAAR Autonomes sera environ de 377.391.

Dans son ensemble, cette opération permettra aussi de potentiellement renforcer les fonds propres de Demos et d'apporter de nouvelles sources de financement à long terme, par le biais de l'exercice des BSAAR et des BSSAR Autonomes. Dans l'éventualité où tous les BSAAR et les BSAAR Autonomes seraient exercés, il serait émis 754.391 actions Demos représentant 13,3% du capital de la Société, sur la base du nombre d'actions composant le capital social à la date du Prospectus visé par l'AMF.

Nous invitons le lecteur à se référer aux Sections 4 et 2 respectivement des Partie I et II du Prospectus visé par l'AMF pour une description détaillée des principaux facteurs de risques présentés par la Société et les valeurs mobilières admises, notamment les risques propres au Groupe et à son organisation (les risques en matières d'acquisitions, le développement des stages « catalogue » et le développement régulier des formations sur-mesure), les risques liés au secteur d'activité de la Société et les risques financiers (endettement financier et engagements financiers au titre des acquisitions réalisées (compléments de prix et achats complémentaires)).

A l'occasion du lancement de ces opérations, Jean Wemaëre, Président Directeur Général, déclare : « **Dans le cadre de l'émission d'OBSAAR, les engagements de souscription de nos partenaires bancaires d'une part et des salariés de l'entreprise d'autre part, témoignent de la confiance de chacun dans la stratégie de développement menée à ce jour et de leur volonté d'accompagner Demos dans sa croissance. La société a également décidé d'attribuer gratuitement à tous ses actionnaires des BSAAR autonomes, présentant les mêmes caractéristiques que les BSAAR. Dotée d'une flexibilité financière supplémentaire, Demos pourra poursuivre sereinement son plan de développement stratégique et notamment l'évolution du groupe à l'international et le déploiement des activités sur des segments de marché à fort potentiel comme les grands comptes internationaux, le e-learning ou tout autre outil de formation innovant. La solidité de notre business modèle, la richesse et la qualité de notre offre et les bonnes performances réalisées à ce jour démontrent que Demos est parfaitement positionné pour profiter de la dynamique du marché de la formation professionnelle continue et s'impose comme un acteur fédérateur, référent et global** ».

Calendrier indicatif

8 juillet 2009	- Visa de l'AMF sur le Prospectus
10 juillet 2009	- Publication d'un communiqué dans un quotidien français de diffusion nationale

9 juillet 2009 au 15 juillet 2009	- Réception par la banque centralisatrice de la cession des BSAAR des lettres d'engagement d'achat de BSAAR et des versements de fonds correspondants
28 juillet 2009	- Souscription des OBSAAR par les banques et versement des fonds à la Société - Emission et attribution gratuite des BSAAR Autonomes
28 juillet 2009	- Cession des BSAAR aux acquéreurs de BSAAR
28 juillet 2009	- Admission des Obligations aux négociations sur le marché Alternext Paris de NYSE Euronext

L'attribution gratuite des BSAAR Autonomes a fait l'objet d'un prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers le 8 juillet 2009 sous le numéro 09-217.

Les modalités des présentes émissions d'OBSAAR et attribution gratuite de BSAAR sont disponibles sur les sites Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et de Demos (www.demosgroup.com), au siège de la société 20 rue de l'Arcade- 75008 Paris et auprès de Oddo Corporate Finance 12 boulevard de la Madeleine - 75440 Paris cedex 09.

Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des OBSAAR ou des BSAAR Demos en France ou dans d'autres pays que la France. Ce communiqué ne constitue pas une offre d'achat ou de souscription de titres financiers aux Etats-Unis d'Amérique. Les titres financiers mentionnés dans le présent communiqué n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrés au titre du United States Securities Act de 1933, tel que modifié (le « Securities Act »), et ne peuvent être offerts ou vendus aux Etats-Unis d'Amérique, en l'absence d'un tel enregistrement ou d'une dispense d'enregistrement prévue par le Securities Act. Toute offre de titres financiers au public aux Etats-Unis sera réalisée au moyen d'un prospectus disponible auprès de la Société et contenant des informations détaillées sur la Société, ses dirigeants et ses états financiers. La Société n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux Etats-Unis ni de faire d'offre au public aux Etats-Unis.

Ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement hors de France et en particulier aux Etats-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie. Ce communiqué ne constitue pas une sollicitation ni n'est conçu comme étant une incitation à une activité d'investissement aux fins de la Section 21 du Financial Services and Markets Act 2000, tel qu'amendé (« FSMA »). Ce communiqué est exclusivement destiné (i) aux personnes qui se trouvent hors du Royaume-Uni ; ou (ii) aux personnes au Royaume-Uni qui sont des « investisseurs qualifiés » au sens de l'Article 2(1)(e) de la Directive 2003/71/EC, et incluant les personnes qui au sens de toute mesure d'application pertinente dans chaque Etat membre de cette directive sont aussi (a) des personnes autorisées par le FSMA ou qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements et qui répondent à la définition d'investisseur professionnel de l'article 19 du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotions) Order 2005 tel qu'amendé (le « Règlement ») ou (b) des institutions ou sociétés qui sont soumises à l'article 49(2)(a) à (d) du Règlement (« high net worth persons »), ou (c) toutes autres personnes à qui ce communiqué peut être légalement adressé en application de la Section 21 du FSMA (toutes ces personnes étant désignées comme étant les « Personnes Concernées »). Toute personne au Royaume-Uni qui n'est pas une personne concernée ne doit pas utiliser ou invoquer ce communiqué. La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le présent communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.

A propos du groupe Demos***Un acteur de référence au coeur de l'économie du savoir opérationnel***

Le groupe Demos est un acteur global de la formation professionnelle. S'appuyant sur son coeur de métier, la formation professionnelle continue sous toutes ses formes (formations présentielles et à distance), Demos a développé des modes de formation innovants et complémentaires comme le e-learning. D'autres activités liées à l'économie du savoir enrichissent également l'offre du groupe, notamment le conseil en gestion des compétences et la diffusion de contenus pédagogiques.

Un modèle d'activité réussi et répliquable à l'international

Implanté dans 16 pays et dans les principales villes en France, Demos a su allier à une forte croissance organique, une politique efficace de croissance externe, qui lui permet aujourd'hui d'accompagner ses clients à l'international et de développer une clientèle locale. Sur un marché porteur, la diversité de son offre, sa haute exigence de qualité, une recherche continue d'innovation et un business model souple et performant ont fait de ce groupe un acteur de référence de la formation professionnelle.

Une croissance régulière et rentable

En 2008, le groupe Demos a réalisé un chiffre d'affaires de 97,4 millions d'euros, en croissance de 24,5% par rapport à 2007, pour un résultat d'exploitation de 8,7 millions d'euros et un résultat net part du groupe de 4,0 millions d'euros.

Contacts :**Demos**

Emmanuel Courtois

Directeur Général Adjoint

ecourtois@demos.fr**Kaélia**

Cécile Sornay

Conseil en communication Financière

+33(4) 72 00 46 54 ou cecile.sornay@kaelia.fr

RESUME DU PROSPECTUS

Visa n°09-217 en date du 8 juillet 2009 de l'AMF

Avertissement au lecteur

Ce résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus. Toute décision d'investir dans les titres financiers qui font l'objet de l'opération doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus. Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale des États membres de la Communauté européenne ou parties à l'accord sur l'Espace économique européen, avoir à supporter les frais de traduction du Prospectus avant le début de la procédure judiciaire. Les personnes qui ont présenté le résumé, y compris le cas échéant sa traduction et en ont demandé la notification au sens de l'article 212-41 du règlement général de l'AMF, n'engagent leur responsabilité civile que si le contenu du résumé est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du Prospectus.

A. INFORMATION DE BASE CONCERNANT DEMOS ET SES ETATS FINANCIERS

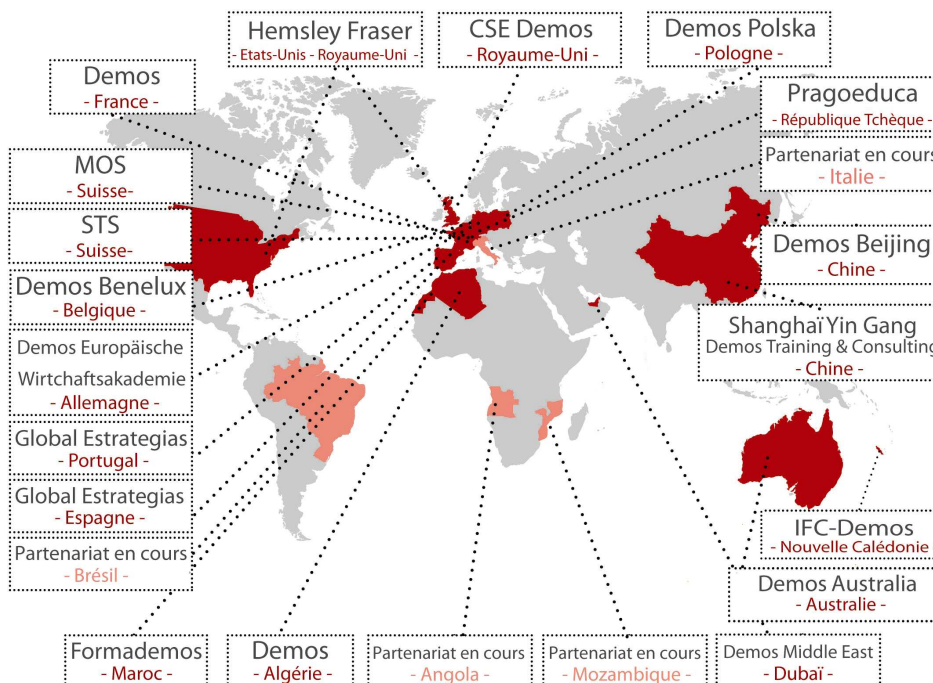
Historique de l'évolution de la Société et aperçu de l'activité

Société familiale créée en 1972 par M. Jean Wemaere, principal actionnaire et dirigeant, le Groupe Demos a connu une croissance régulière et est aujourd'hui, avec un chiffre d'affaires consolidé de 97,5 millions d'euros en 2008, un des leaders européens de la formation professionnelle continue.

Demos propose une offre globale de formations à forte valeur ajoutée sur tous les segments d'activités (management, marketing, finance, langues, informatique, ressources humaines, secrétariat, transport, etc.). Le service proposé par Demos est essentiellement « B to B » et est destiné aux salariés du secteur privé, du secteur public et des grandes institutions internationales.

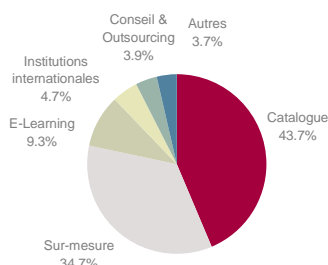
Le Groupe est aujourd'hui implanté dans 16 pays avec près de 36% de son chiffre d'affaires 2008 consolidé réalisé à l'international.

Présence du Groupe Demos à l'international

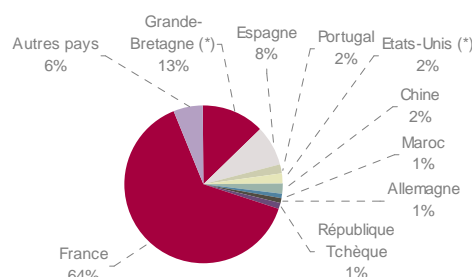


Informations financières sélectionnées consolidées (normes comptables françaises)

Répartition du CA par activité (définitions en section 6.4 de la première partie du présent Prospectus) en 2008



Répartition détaillée du CA par zone géographique en 2008



(*) : consolidé uniquement sur 9 mois sur l'exercice 2008

Millions d'euros	31/12/006	31/12/007	31/12/008
Compte de résultat consolidé			
Chiffres d'affaires	58.5	78.3	97.5
Résultat d'exploitation	5.1	7.4	8.7
Résultat net consolidé	2.6	4.0	4.0
Résultat net (part du Groupe)	2.3	3.7	4.0
Principaux éléments du bilan consolidé			
Ecart d'acquisition	5.8	6.6	24.9
Clients et comptes rattachés	19.7	35.1	26.3
Capitaux propres (part du Groupe)	5.7	24.1	27.7
Total capitaux propres	6.8	25.5	28.6
Emprunts obligataires convertibles en actions	3.8	-	-
Emprunts et dettes financières	4.4	4.9	11.1
Total du bilan	42.2	61.1	81.6

Le Groupe a poursuivi sa politique active de croissance externe sur les trois derniers exercices avec l'acquisition de l'Institut de Formation Calédonien en 2006, l'acquisition de la société Européenne de Formation Professionnelle en 2007, l'acquisition de 51% des titres de la société Mind On Site en 2008, les acquisitions des sociétés Pragoeduca et Hemsley Fraser en 2008 et le renforcement de sa participation dans la société Global Estrategias (passage de 51% à 76%) en 2008.

La situation synthétique de l'endettement au 30 avril 2009 se présente ainsi :

(en milliers d'euros)	Au 30 avril 2009 (non audité)
Liquidités	3 584
Dettes financières courantes à court terme	5 860
Endettement financier net à court terme	2 276
Dettes financières nettes non courantes	7 567
Endettement financier net	9 843

Résumé des principaux facteurs de risques présentés par l'émetteur et les valeurs mobilières admises

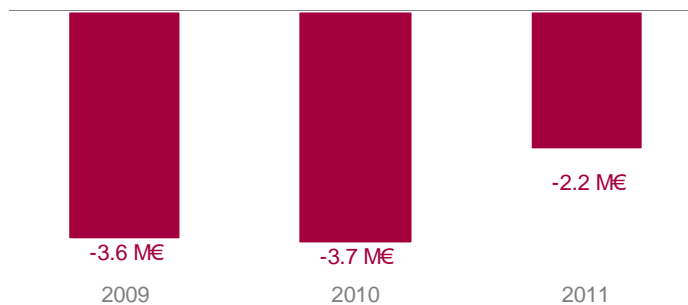
Les investisseurs sont invités à prendre en considération les risques ci-dessous décrits à la section 4 de la première partie du présent Prospectus et à la section 2 de la deuxième partie du présent Prospectus avant de prendre leur décision d'investissement.

L'attention des investisseurs est notamment attirée sur :

- Les risques propres au Groupe et à son organisation, notamment les risques en matières d'acquisitions (intégration au groupe et conditions d'achat), le développement des stages « catalogue » (interentreprise) et le développement régulier des formations sur-mesure (intraentreprise) ;
- Les risques liés au secteur d'activité de la Société et notamment ceux liés à la conjoncture économique;
- Les risques financiers, notamment les risques de liquidité et ceux liés aux engagements hors-bilan ;

Le tableau ci-dessous synthétise les amortissements des dettes financières pour les trois prochains exercices en intégrant les amortissements liés à l'emprunt de 1,5 millions d'euros contracté début 2009 auprès de Banque Palatine afin de financer l'acquisition de STS.

Echéancier des dettes financières* (en M€)



* intégrant l'amortissement de la dette liée à l'acquisition de STS début 2009

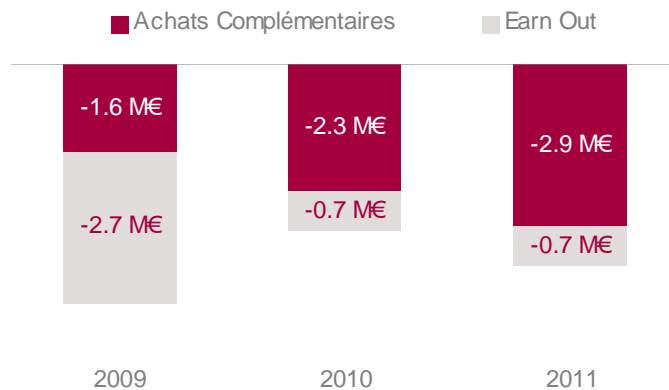
Le montant des engagements financiers s'élève à 12,5 millions d'euros :

- 4,1 millions d'euros en ce qui concerne les earn out payés en cash (intégralement provisionnés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2008) ;
- 1,7 millions d'euros en ce qui concerne les earn out payés en titres Demos (intégralement provisionnés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2008) ;
- 6,7 millions d'euros en ce qui concerne les achats complémentaires payés en cash (incluant ceux liés à l'acquisition de STS début 2009).

Ces engagements financiers sont des estimations reposant sur la performance future des sociétés acquises par la Société. Aussi, leur montant est susceptible d'évoluer.

Le tableau ci-dessous synthétise les échéances des engagements financiers au cours des trois prochains exercices, payés en cash.

Echéancier des engagements financiers* (en M€)



* intégrant les achats complémentaires liés à l'acquisition de STS début 2009

– Les risques liés à l'Offre :

- Le risque de modification possible des modalités des Obligations et/ou des BSAAR et/ou des BSAAR Autonomes ;
- Le risque de perte de valeur des BSAAR et/ou des BSAAR autonomes, notamment en cas de baisse substantielle du prix de marché des actions Demos ;
- Le risque de dilution pour les actionnaires actuels, consécutif à l'exercice des BSAAR et/ou des BSAAR Autonomes.

Ces risques, ainsi que d'autres risques, actuellement non identifiés ou considérés comme non significatifs par la Société, pourraient avoir un effet négatif sur les activités, la situation financière, les résultats ou les perspectives de la Société ou le cours de ses actions, la valeur des Obligations, des BSAAR et des BSAAR Autonomes et sur l'opération.

Evolution récente de la situation et perspectives

Dans un contexte économique difficile, caractérisé par l'attitude incertaine des acteurs économiques influant sur l'activité du Groupe, auquel viennent s'ajouter des situations très contrastées selon les pays, il est délicat de se prononcer sur les perspectives futures du Groupe.

Cependant, la diversification géographique et sectorielle devrait aussi permettre de limiter les effets de la crise, tous les secteurs et tous les pays n'étant pas touchés de manière identique.

Au cours du premier trimestre 2009, l'activité était cependant en légère croissance (par rapport au 1^{er} trimestre de l'exercice précédent) sur la plupart des marchés où le Groupe opère, à l'exception de la péninsule Ibérique qui représente moins de 10% de l'activité du Groupe. La Société estime qu'au cours du premier trimestre, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe était en légère croissance.

Bien qu'à la date du présent Prospectus aucun arrêté comptable n'ait été effectué, les premières tendances observées laissent à penser que le volume d'activité du premier semestre de l'exercice 2009, à périmètre constant, devrait être sensiblement identique à celui de l'exercice précédent. Compte tenu des variations de périmètres, ces mêmes tendances (sous réserve d'un arrêté comptable définitif) semblent indiquer que le chiffre d'affaires consolidé du Groupe au cours du premier semestre de l'exercice 2009 devrait être en croissance par rapport à celui de l'exercice précédent.

B. INFORMATIONS CONCERNANT L'OPERATION

L'opération porte sur l'émission d'un emprunt d'un montant nominal de 14.500.000 euros représenté par des OBSAAR et sur l'attribution gratuite de BSAAR Autonomes à l'ensemble des actionnaires de la Société.

But de l'émission

Les fonds issus de la présente émission d'OBSAAR permettront, par ordre de priorité :

- de financer les compléments de prix et les achats complémentaires de titres sur les acquisitions récentes (le montant à verser en numéraire par la Société d'ici le 31 décembre 2009 est estimé à ce titre à 3,6 M€. Nous invitons le lecteur à se référer à la Section 5.2.2 de la Partie I du Prospectus pour une description détaillée de ces engagements) ;
- d'offrir à la Société une plus grande flexibilité en matière de croissance interne et de rester opportuniste dans sa politique d'acquisitions, notamment grâce à l'allongement de la maturité de sa dette ;
- de refinancer une partie de la dette existante de la Société, afin d'allonger sa maturité.

Cette opération permettra aussi de potentiellement renforcer les fonds propres et d'apporter de nouvelles sources de financement à long terme, par le biais de l'exercice des BSAAR et des BSSAR Autonomes.

Le refinancement de la dette existante concernera les emprunts NOBC et Lloyds. Au 1^{er} juillet 2009, le capital restant à rembourser s'élève à 900 000 € pour l'emprunt BNP/NOBC et 1 070 946 £ pour l'emprunt Lloyds.

Cette émission permettra également à la Société d'intéresser son management à sa croissance. En effet, l'intégralité des BSAAR qui seront détachés des OBSAAR souscrites par les banques seront réservés à certains cadres et mandataires sociaux de la Société et de ses filiales.

Par ailleurs, l'émission des BSAAR Autonomes permettra d'atténuer, pour les actionnaires, l'effet dilutif résultant de l'exercice des BSAAR.

Emetteur	Demos
Code ISIN, Mnémonique de l'action	FR0010474130- ALDMO
Nombre d'OBSAAR	14.500
Prix d'émission des OBSAAR	Au Pair soit 1.000 euros
Nombre de BSAAR attachés à chaque Obligation	26
Produit brut de l'émission	14.500.000 euros
Produit net de l'émission	13.950.000 euros
Principales caractéristiques des Obligations	
Valeur nominale des Obligations	1.000 euros
Date d'émission et de Jouissance	28 juillet 2009

Cotation des Obligations	28 juillet 2009															
Maturité de l'emprunt	31 juillet 2014															
Intérêt annuel	EURIBOR 3 mois + 1,05% l'an Les conditions de rémunération des OBSAAR, sur la base d'un taux EURIBOR 3 mois de 1,072 % (taux au 2 juillet 2009) et d'un prix de cession de 0,91 euros par BSAAR, font ainsi ressortir une marge actuarielle de 1,75 % par rapport à l'EURIBOR 3 mois															
Amortissement normal des Obligations	Les Obligations seront amorties en quatre tranches égales les 31 juillet 2011, 31 juillet 2012, 31 juillet 2013 et 31 juillet 2014 par remboursement au pair soit 1.000 euros par Obligation. <table border="1" data-bbox="614 761 1396 974"> <thead> <tr> <th>Tranche</th> <th>Date d'amortissement</th> <th>Taille de la tranche en % des Obligations émises</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>T1</td> <td>[31] juillet 2011</td> <td>25%</td> </tr> <tr> <td>T2</td> <td>[31] juillet 2012</td> <td>25%</td> </tr> <tr> <td>T3</td> <td>[31] juillet 2013</td> <td>25%</td> </tr> <tr> <td>T4</td> <td>[31] juillet 2014</td> <td>25%</td> </tr> </tbody> </table>	Tranche	Date d'amortissement	Taille de la tranche en % des Obligations émises	T1	[31] juillet 2011	25%	T2	[31] juillet 2012	25%	T3	[31] juillet 2013	25%	T4	[31] juillet 2014	25%
Tranche	Date d'amortissement	Taille de la tranche en % des Obligations émises														
T1	[31] juillet 2011	25%														
T2	[31] juillet 2012	25%														
T3	[31] juillet 2013	25%														
T4	[31] juillet 2014	25%														
Remboursement anticipé des Obligations à l'initiative de la Société	Possible, en tout ou partie, au gré de la Société et à toute Date de Paiement d'Intérêts, au pair, majoré du Montant d'Intérêts dû à la Date de Paiement d'Intérêts															
Amortissement anticipé des Obligations par rachats en bourse ou hors bourse ou offres publiques	Possible, à tout moment, en tout ou partie, au gré de la Société, sans limitation de prix ni de quantité															
Exigibilité anticipée des Obligations en cas de défaut ou en cas de défaut croisé	La masse des porteurs d'Obligations pourra décider l'exigibilité anticipée des Obligations dans certains cas de défaut décrits dans la section 4.1.8.1.4 de la seconde partie du présent Prospectus															
Amortissement anticipé des Obligations au gré des porteurs en cas de Changement de Contrôle de la Société	Oui, se reporter à la section 4.1.8.1.5 de la seconde partie du présent Prospectus															
Ratios Financiers	R1 : Endettement Net Consolidé / Fonds Propres Consolidés ; R2 : Endettement Net Consolidé / EBITDA Consolidé ; <table border="1" data-bbox="614 1747 1181 1848"> <tr> <td>A partir du 31/12/2009</td> <td>R1 ≤ 1,0x</td> <td>R2 ≤ 2,0x</td> </tr> </table> <p>« EBITDA Consolidé » correspond au Résultat d'exploitation du Groupe augmenté des dotations (nettes de reprises) aux amortissements et aux provisions, sur la base des comptes consolidés du Groupe.</p>	A partir du 31/12/2009	R1 ≤ 1,0x	R2 ≤ 2,0x												
A partir du 31/12/2009	R1 ≤ 1,0x	R2 ≤ 2,0x														

Principales caractéristiques des BSAAR	
Code ISIN	FR0010778902
Prix d'exercice	12,5 euros ¹
Parité d'exercice	Sous réserve d'ajustements éventuels, un BSAAR donne le droit de souscrire une action nouvelle ou d'acquérir une action existante, au choix de la Société.
Durée	7 ans
Période d'incessibilité des BSAAR	Les BSAAR ne pourront pas être cédés par leurs titulaires du 29 juillet 2009 jusqu'au 27 janvier 2011 inclus. Par exception, les BSAAR deviendront cessibles en cas d'offre publique sur les actions de la Société ou en cas de rachat des BSAAR par la Société
Période d'exercice	du 28 janvier 2011 jusqu'au 28 juillet 2016 inclus
Remboursement des BSAAR à l'initiative de la Société	La Société pourra, à son seul gré, procéder à tout moment, à compter du 29 juillet 2013, au remboursement anticipé de tout ou partie des BSAAR restant en circulation au prix unitaire de 0,01 euro si la moyenne des cours de l'action Demos calculée comme indiqué à la section 4.2.1.14 de la seconde partie du présent Prospectus excède 17 euros (en l'absence de modification de la parité d'exercice)
Nombre d'actions susceptibles d'être émises par l'exercice des BSAAR	Sous réserve d'ajustements éventuels, 377.000 actions
Rachat des BSAAR au gré de la Société	La Société se réserve le droit de procéder à tout moment, sans limitation de prix ni de quantité, à des rachats de gré à gré, en bourse ou hors bourse de BSAAR, ou à des offres publiques d'achat ou d'échange de BSAAR
Cotation des BSAAR	A l'issue de leur période d'incessibilité
Souscription des OBSAAR et cession des BSAAR	
Modalités de souscription	En vertu de la délégation qui lui a été conférée aux termes de la 18ème résolution votée par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 16 juin 2009, le Conseil d'Administration a décidé le 16 juin 2009 l'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'un emprunt représenté par des OBSAAR d'un montant nominal de 14.500.000 euros et a donné au Directeur Général tous pouvoirs aux fins de fixer, au sein de la catégorie définie par l'assemblée, la liste des Banques (tel que ce terme est défini au paragraphe suivant) au bénéfice desquelles le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux OBSAAR a été supprimé, ainsi que le nombre d'OBSAAR dont la souscription est réservée à chacune d'elles.

¹ Soit environ 25% de prime, sur la base d'un cours de 9,99 €, équivalent au cours moyen pondéré du titre Demos entre le 18/06/2009 et le 01/07/2009

Engagement d'acquisition et de souscription des Banques	Les Banques se sont engagées à l'égard de la Société à souscrire la totalité des OBSAAR à émettre
Engagement de cession des BSAAR	<p>Les Banques se sont engagées à céder au prix de 0,91 € par BSAAR l'ensemble des BSAAR, attachés aux Obligations auxquelles elles ont souscrit, à certains cadres et mandataires sociaux de la Société dans les conditions décrites ci-dessous.</p> <p>Associés en Finance qui a été désigné par le conseil d'administration pour réaliser une évaluation indépendante du prix de cession des BSAAR (et n'est pas intervenu en qualité d'expert indépendant au sens du règlement général de l'AMF) a conclu que le prix de 0.91 € par BSAAR est raisonnable.</p>
Cession de BSAAR à certains cadres et mandataires sociaux de la Société	<p>Les collaborateurs de Demos désignés par le Conseil d'Administration du 2 juillet 2009 au sein des catégories définies par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 16 juin 2009 aux termes des 19^{ème}, 20^{ème}, 21^{ème}, et 22^{ème} résolutions (les « Bénéficiaires de BSAAR ») pourront se porter acquéreurs des BSAAR détachés des OBSAAR souscrites par les Banques à un prix unitaire égal au prix de 0,91 euros par BSAAR.</p> <p>Les Bénéficiaires de BSAAR intéressés (ci-après, les « Acquéreurs de BSAAR ») devront signer et adresser à Société Générale Securities Services (la « Banque Centralisatrice de la Cession des BSAAR ») un engagement d'achat ferme et irrévocable à l'égard des Banques.</p> <p>L'acquisition des BSAAR par les cadres et mandataires sociaux de la Société, réalisée dans les conditions du droit commun sans comporter aucun des avantages offerts par les procédures spécifiques aux opérations destinées aux salariés, ne fera pas l'objet de financement total ou partiel par la Société qui par ailleurs ne délivrera aucune garantie quant à la bonne fin de leur investissement.</p> <p>Il est précisé que Monsieur Jean Wemaëre acquerra un maximum de 10.000 BSAAR et que Madame Geneviève Wemaëre acquerra un maximum de 10.000 BSAAR.</p> <p>Au total les mandataires acquerront un maximum de 57.000 BSAAR et les salariés acquerront quant à eux un maximum de 320.000 BSAAR.</p> <p>BNP Paribas, HSBC, NOBC, Bred, Banque Palatine, Crédit du Nord et LCL (collectivement, les « Banques ») se sont engagées de manière irrévocable, sur la totalité de l'émission, à l'égard de la Société.</p>

Ces engagements de souscription sont respectivement de :

-Un nombre de 2.500 OBSAAR pour un montant de 2.500.000 euros pour BNP Paribas ;

-Un nombre de 2.500 OBSAAR pour un montant de 2.500.000 euros pour HSBC;

-Un nombre de 2.500 OBSAAR pour un montant de 2.500.000 euros pour NOBC ;

-Un nombre de 2.000 OBSAAR pour un montant de 2.000.000 euros pour Bred ;

-Un nombre de 2.000 OBSAAR pour un montant de 2.000.000 euros pour Banque Palatine ;

-Un nombre de 1.500 OBSAAR pour un montant de 1.500.000 euros pour Crédit du Nord ; et

-Un nombre de 1.500 OBSAAR pour un montant de 1.500.000 euros pour LCL.

BNP Paribas, HSBC, NOBC, Bred, Banque Palatine sont actuellement les banques de financement de la Société.

Engagement par la Société de racheter les BSAAR non souscrits par les cadres et mandataires sociaux de la Société

La Société s'est engagée vis-à-vis des Etablissements Bancaires à leur racheter la totalité des BSAAR qui n'auront pas été souscrits par les salariés et mandataires sociaux du Groupe Demos et à les annuler ensuite

En vertu de la délégation qui lui a été conférée aux termes de la 11^{ème} résolution votée par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 16 juin 2009, le Conseil d'Administration de la Société a également décidé le 16 juin 2009 de procéder à l'émission d'un maximum de 377.391 BSAAR Autonomes attribués gratuitement à l'ensemble des actionnaires justifiant d'une inscription comptable de leurs titres au 20 juillet 2009 et à raison de 1 BSAAR Autonome pour 15 actions existantes et dont les caractéristiques sont identiques à celles des BSAAR.

C. DILUTION ET REPARTITION DU CAPITAL

Capital social et principaux actionnaires (à la date du Prospectus)

Actionnaire	Nombre d'action	% d'action	Nombre de voix	% droit de vote
JEAN WEMAERE	1 611 950	28.48%	3 223 900	34.38%
GENEVIEVE WEMAERE	606 400	10.71%	1 212 800	12.93%
FINANCIERE W	1 360 000	24.02%	2 627 532	28.02%
ALBERT WEMAERE	240	0.00%	240	0.00%
FRANCOIS WEMAERE	16	0.00%	16	0.00%
TOTAL Famille WEMAERE	3 578 606	63.22%	7 064 488	75.34%
EMILIO FONTANA	44 400	0.78%	88 800	0.95%
GERARD HORVILLEUR	10	0.00%	10	0.00%
PABLO CLAVER	17 201	0.30%	17 201	0.18%
Total Administrateurs	61 611	1.09%	106 011	1.13%
FRANCESCO FRANGIALLI	42 734	0.75%	85 468	0.91%
ANNICK LOUVET	22 000	0.39%	44 000	0.47%
OLIVIER MIRAT	22 000	0.39%	44 000	0.47%
OLIVIER MIRIEU DE LABARRE	400	0.01%	800	0.01%
ALAIN BALESDENT	15	0.00%	15	0.00%
JEAN-CLAUDE DUSSAUX	12	0.00%	12	0.00%
SAINT-HONORE PME	1	0.00%	1	0.00%
EQUILIBRE DISCOVERY	1	0.00%	1	0.00%
EMMANUEL DE SARTIGES	10	0.00%	10	0.00%
INITIATIVE AND FINANCE	223 926	3.96%	321 926	3.43%
Total autres actions au nominatif	311 099	5.50%	496 233	5.29%
Salariés	64 755	1.14%	64 755	0.69%
Investmentaktiengesellschaft für Langfristige Investoren TGV	113 217	2.00%	113 217	1.21%
NATIXIS Asset management	57 273	1.01%	57 273	0.61%
Jousse Morillon Investissement	485 088	8.57%	485 088	5.17%
NATIXIS Investissement	224 069	3.96%	224 069	2.39%
Principaux investisseurs institutionnels aux porteurs identifiés	879 647	15.54%	879 647	9.38%
Autres titres au porteur	765 158	13.52%	765 158	8.16%
Public	1 644 805	29.06%	1 644 805	17.54%
TOTAL ACTIONS	5 660 876	100.00%	9 376 292	100.00%

A la date du Prospectus, Iain Lovett nommé en qualité d'administrateur par l'assemblée générale ordinaire du 16 juin 2009 ne détient aucune action ; conformément aux stipulations des statuts, il dispose de 6 mois pour acquérir un nombre minimum de 10 actions.

Dilution

Incidence de l'exercice de la totalité des BSAAR et des BSAAR Autonomes sur la participation dans le capital d'un actionnaire détenant 1 % du capital de la Société préalablement à l'émission des OBSAAR et des BSAAR Autonomes et qui aurait décidé de ne pas exercer les BSAAR Autonomes qui lui ont été attribués gratuitement, calcul effectué sur la base du nombre d'actions composant le capital à la date du Prospectus :

	Participation de l'actionnaire en %	Participation de l'actionnaire en %
	Base non diluée	Base diluée*
Avant émission des OBSAAR et des BSAAR Autonomes	1,00%	0,97%
Après exercice des 377.000 BSAAR	0,94%	0,91%
Après exercice des 377.000 BSAAR et des 377.391 BSAAR Autonomes	0,88%	0,86%

L'ensemble des informations relatives à l'incidence de l'exercice des BSAAR et des BSAAR Autonomes sur la situation de l'actionnaire est présenté dans la section 11.1.11 « *Incidences de l'exercice des BSAAR et des BSAAR Autonomes sur la situation de l'actionnaire* » de la deuxième partie du présent Prospectus.

D. MODALITES PRATIQUES

Calendrier indicatif

16 juin 2009	Assemblée Générale Extraordinaire déléguant au Conseil d'Administration sa compétence aux fins de décider l'émission d'OBSAAR réservées à une catégorie de bénéficiaires en définissant les catégories de collaborateurs du Groupe Demos auxquels les bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables détachés des OBSAAR seront proposés et déléguant au Conseil d'Administration sa compétence aux fins de décider l'émission d'actions ou de titres financiers avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires.
16 juin 2009	Réunion du Conseil d'Administration ayant décidé l'émission
8 juillet 2009	Visa de l'AMF sur le Prospectus
9 juillet 2009	Diffusion d'un communiqué précisant les modalités de mise à disposition du Prospectus
10 juillet 2009	Publication d'un communiqué dans un quotidien français de diffusion nationale
9 juillet 2009 au 15 juillet 2009	Réception par la Banque Centralisatrice de la Cession des BSAAR des lettres d'engagement d'achat de BSAAR et des versements de fonds correspondants

28 juillet 2009	Souscription des OBSAAR par les Banques et versement des fonds à la Société Emission et attribution gratuite des BSAAR Autonomes
28 juillet 2009	Cession des BSAAR aux Acquéreurs de BSAAR
28 juillet 2009	Admission des Obligations aux négociations sur le marché Alternext Paris de NYSE Euronext
A l'issue de la période d'inaccessibilité des BSAAR et des BSAAR Autonomes	Admission des BSAAR et des BSAAR Autonomes aux négociations sur le marché Alternext Paris de NYSE Euronext

Documents accessibles au public

L'ensemble des documents juridiques et financiers relatifs à Demos Groupe devant être mis à la disposition des actionnaires conformément à la réglementation applicable peut être consulté au siège social sis 20, rue de l'Arcade – 75008 Paris.

Mise à disposition du Prospectus

Disponibles sans frais auprès de Demos Groupe, 20 rue de l'Arcade – 75008 Paris, et de Oddo et Cie, 12 boulevard de la Madeleine, 75009 Paris.

Ils peuvent également être consultés sur les sites Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et de Demos (www.demosgroup.com).